

COMPTE-RENDU DU PANEL RIVERAINS/COMMERCANTS du 01 juillet 2021

CHANTIER TOOTS THIELEMANS

Participants :

- **Public**
- **Carlos Van Hove, STIB-MIVB**
- **Laurent Borsellini, STIB-MIVB**
- **Laurent Vermeersch, STIB-MIVB**
- **Samir Benelcaïd, STIB-MIVB**
- **Radouane Bouda, STIB-MIVB**
- **Sylvain Guichard, STIB-MIVB**
- **Jean-Michel Couvreur, STIB-MIVB**
- **Patrick Gillieaux, STIB-MIVB**
- **François-David Jonard, SM Toots**
- **Charlotte Delagaye, SM Toots**
- **Vanessa Goossens, Ville de Bruxelles**
- **Kevin Van Den Hout , HUB**
- **Catherine Avakian, commune de St Gilles**

Présentation collective : (cf. PowerPoint en annexe)

1. Suivi des points d'attention

Questions/commentaires

- a. La zone de collecte des déchets coin Jamar/Bd Poincaré est avant tout utilisée par le restaurant à proximité. Apparemment pas d'utilisation des sacs fuchsia ad hoc. Demande de vérification. Réponse : Le point est pris pour suivi.
- b. Les riverains voudraient éviter qu'après le chantier de métro, le réaménagement définitif se fait attendre. Réponse : Le PAD Midi qui donne le cadre du réaménagement du Bd Jamar, a été approuvé en première lecture par le gouvernement régional. Une personne a été désignée auprès de Bruxelles Mobilité pour lancer le projet. La STIB continue a insisté sur le timing qui devient serré pour être prêt avec un permis suite aux travaux.
- c. Demande d'empêcher le parking sauvage dans la latérale Jamar par le placement de potelets/marquage au sol. Focus particulier autour de la zone du 19. Demande réitérée pour que la police intervienne plus régulièrement. R : Rappel sera fait auprès de la commune de Saint-Gilles. Déplacement des potelets sera demandé.
- d. Demande de vérification par la commune de la légalité de la terrasse du restaurant La Ruche dont les tonnelles cachent les panneaux de signalisation. Demande explicite de se limiter aux paravents et parasols pour améliorer la visibilité et la sécurité de tous les usagers. R : Contact sera pris avec le tenancier du restaurant avec relai si nécessaire aux autorités communales.

- e. Eclaboussure sur les volets des commerces fermés. Demande de nettoyer les volets au passage. Réponse : Suivi sera fait pour nettoyage concomitamment au nettoyage des vitrines qui est prévu à court terme.

2. Avancements des travaux dans le Palais du Midi

3. Prévision des travaux Génie Civil durant l'été

Questions/commentaires

- a. A quelle profondeur se situera le pertuis du tunnel/de la station ? R : La dalle de toiture de la station sera recouverte entre 2 à 2.5m de terre permettant toutes les plantations possibles.
- b. Est-ce que les trottoirs et pistes cyclables du giratoire sont impactés par la modification du giratoire ? R : Non. Est-ce que cela se fait sans interruption de la circulation ? R : Les modifications pourront se faire endéans une nuit de travail.
- c. Demande d'être tenu au courant des travaux de préparation pour la réalisation des parois moulées et de leur impact sur la latérale Jamar. R : Une coordination est bien prévue. Elle sera partagée, le calendrier une fois affiné.

4. Mesures d'accompagnement

- a. Les bâches qui entourent les zones de chantier ont tendance à se salir avec le temps. N'est-il pas possible de généraliser l'habillage comme sur giratoire sur toute la zone de chantier ?
R : Le but est de terminer le giratoire une fois la zone de chantier définitive en vigueur. Sur Stalingrad, l'idée est de soit placer des parois en bois qui sont décorables, soit d'utiliser des panneaux anti-graffiti comparables à celui du giratoire. Un test qui pourra être éventuellement généralisé sera effectuée à la rentrée à hauteur du Palais du midi/Van der Weyden.
- b. Est-ce qu'une décision a été prise par rapport à l'habillage des parties latérales du pont de la gare du Midi. R : La volonté est d'habiller les espaces fenêtres pour y permettre la réalisation d'une œuvre artistique. Côté ville de Bruxelles, l'ASBL Bravvo devrait réaliser un habillage à la fin de l'été. Côté St Gilles, la réflexion est encore en cours. Une piste pourrait être de travailler avec le Parcours d'artistes.

5. Bilan des remarques